



# L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 16 juin 2016

## Chef délégué

Le syndicat enquête présentement afin de déterminer si, lors du dernier rappel des travailleurs, le férié du 23 mai aurait dû leur être rémunéré... À suivre...

## Party du 50<sup>e</sup> anniversaire

Le samedi 18 juin 2016, dès **16h**, au sous-sol de la cathédrale, ceux qui se sont procuré des billets sont attendus... Les présentations débuteront vers 17h donc, n'arrivez pas en retard... 😊

## Responsabilisation

Rappelons que des changements substantiels viennent d'être apportés aux postes de « chef secteur éther » et de « chef secteur commercial ». Dorénavant, ces postes deviendront « chef secteur granulation ». Selon l'article 19.02 de notre convention collective, il est prévu que ceux en poste pourront demeurer en poste ou quitter, à leur convenance. S'il y a des postes à combler, ils seront ouverts à tous.

## Retour sur le conseil fédéral

Du 7 au 10 juin 2016 avait lieu le conseil fédéral de la FIM où il y avait des élections, à tous les comités, tel que prévu à leurs règles et politiques.

- Au comité de formation, réélection de Pierre Leduc.
- Au comité de santé-sécurité et environnement, réélection d'Alain Lefebvre.

***Félicitations à vous deux pour vos nominations !***

Une proposition a été faite par l'assemblée à ce que Mathieu Lafleur obtienne la première vice-présidence au comité exécutif, tâche qui s'ajoutera à celles qu'il a déjà, soit, à la syndicalisation et à la vie syndicale. Cette proposition a été entérinée par l'assemblée. ***Félicitations Mathieu !***

## Changements technologiques

Retard dans l'avancement des projets parce que le PWGSC tarde à donner les fonds promis. Les changements prévus au 149 et le projet de deux nouveaux DFC, sont toujours prévus avant la fin de 2016.

## Santé-sécurité

Un nouveau comité a été formé suite à la restructuration du CPSST avec pour tâche de prendre en charge la santé et la sécurité au niveau des départements.

Ce comité a pour mandat de :

- Revoir tous les formulaires (enquêtes, permis de travail, permis de feu, espaces clos...).
- Réviser les enquêtes et les recommandations suite aux incidents et accidents pour pousser plus loin la réflexion et faire de la prévention.
- Assurer un meilleur suivi ainsi que la mise en place des recommandations des différents processus (enquêtes, inspections...).
- Revoir les diverses procédures.
- Revoir les signalements pour voir si les enquêtes sont effectuées lorsque nécessaire.
- Le comité rend compte de ses travaux au CPSST.
- Exécuter les tâches que le CPSST va lui attribuer.

Espérant que ce nouvel effort obtiendra les résultats souhaité et que la prise en charge de la santé-sécurité se portera mieux !

Syndicalement,  
L'exécutif du syndicat

**Le 18 juin 2016, soirée de commémoration pour les 50 ans de notre syndicat !**